



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 713

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 713 intitulé : *Règlement n° 713 établissant un programme de subvention pour l'achat de lames déchiqueteuses et le remplacement d'un cabinet de toilette à débit régulier par un cabinet à faible débit* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 mars 2022.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 8 mars 2022.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier